

Madame Evelyne Ratte
Préfet de la Région Limousin et de Haute-Vienne
Rue de la Préfecture
87031 LIMOGES cedex

Madame le Préfet,

Je sollicite votre attention sur la situation de plusieurs familles de Bussière Boffy, installées pour certaines depuis plus de quinze ans sur cette commune, ces familles ont choisi, pour y vivre, des habitats nomades ou semi nomades de type yourte ou mobile home.

Ces familles assument leur place dans la commune, en faisant vivre l'école, par leur participation active à la vie citoyenne et associative, et par leur action en faveur de l'accueil d'artistes.

Elles participent, par leurs habitations originales et leurs métiers artistiques, à l'ouverture, à l'épanouissement, et au développement de l'imaginaire de la population, nécessaires à la vie sociale.

Par leur choix de simplicité volontaire, elles œuvrent à la protection de l'environnement, qui est devenue aujourd'hui une des priorités mondiales.

Malgré leurs efforts d'intégration, leurs relations avec le Maire de Bussière Boffy, Monsieur Barrière, ne cessent de se dégrader depuis son élection. Celui-ci n'a pas hésité à affirmer sa volonté de "nettoyage des marginaux" lors de plusieurs entretiens publics et privés, notamment pendant sa campagne électorale.

Ces familles rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives, comme l'inscription d'un enfant à l'école -qui n'a pu s'effectuer qu'après l'intervention des parents d'élèves-, la transmission d'une demande de passeport pour un enfant né dans la commune bloquée plusieurs semaines en mairie, la demande de cartes d'électeur refusée en mairie.

De leur côté, ces familles cherchent à régulariser leur habitat et leur domiciliation. L'occasion s'en est présentée lors de la révision de la carte communale en 2007, le Commissaire enquêteur ayant rendu un avis très favorable à sa modification en faveur de ces familles. Mais le Conseil municipal a préféré, contre toute attente, ne pas en tenir compte.

Je vous prie, Madame le Préfet, d'appuyer la demande de reclassement des terrains de ces familles en zone urbanisable dans la carte communale.

Je vous demande de bien vouloir agir pour qu'une rencontre de conciliation soit mise en place, afin que les différentes parties puissent échanger leurs points de vue et trouver une solution satisfaisante pour tous.

Il me semble indispensable de trouver une issue positive à cette situation et de préserver la cohabitation pacifique de tous les habitants de la commune, en protégeant les droits de chacun à choisir son mode de vie, dans le respect de l'environnement et du bon voisinage.

Je vous prie, Madame le Préfet, de recevoir l'expression de mes sentiments respectueux.